



# Plan de protection des océans

## Élimination des épaves et des bateaux abandonnés

### Contexte

Les petits bâtiments abandonnés au Canada ont des répercussions économiques et environnementales sur les communautés à proximité. Ils peuvent polluer le milieu marin et perturber les entreprises locales, comme celles des secteurs du tourisme et de la pêche. Ils peuvent également endommager les infrastructures, entraver la navigation et poser des risques pour la sécurité.

### Quels sont les programmes d'élimination des épaves et des bateaux abandonnés?

Dans le cadre du Plan de protection des océans, le gouvernement du Canada a mis en place une stratégie complète comprenant deux programmes de financement pour s'occuper des bâtiments abandonnés et des épaves :

**Programme des bateaux abandonnés** : aide les communautés à évaluer, à enlever et à éliminer les petits bateaux abandonnés ou échoués qui sont prioritaires et qui présentent un danger dans les eaux canadiennes. Ce programme sensibilise également les propriétaires de petits bateaux à la manière responsable de gérer la fin de vie de leurs bateaux. Enfin, il soutient la recherche sur le recyclage des bateaux et la conception de bateaux écoresponsables.

**Programme d'élimination des épaves et des navires abandonnés de ports pour petits bateaux** : fournit des fonds aux administrations portuaires et aux autres bénéficiaires admissibles pour enlever et éliminer les bâtiments abandonnés et les épaves situés dans les ports pour petits bateaux du pays.

Chacun de ces programmes protège l'environnement, réduit les menaces pour notre santé et notre sécurité et favorise le tourisme, la pêche et d'autres activités économiques.

### Qu'avons-nous fait jusqu'ici?

Depuis le lancement de ces programmes, le gouvernement du Canada a versé **plus de 4 millions de dollars** à divers organismes au Canada :

- ✓ pour évaluer les projets d'élimination de bateaux;
- ✓ pour retirer des eaux canadiennes plus de 280 épaves et bateaux abandonnés, en collaboration avec ces organismes aux quatre coins du Canada.

### Quelles sont les prochaines étapes?

Un autre appel de propositions sera lancé pour financer d'autres évaluations et éliminations d'épaves et de bateaux abandonnés.

L'élimination des épaves et des bateaux abandonnés est une autre mesure que prend le gouvernement du Canada pour protéger nos côtes et nos voies navigables. Le gouvernement investit 1,5 milliard de dollars dans le Plan de protection des océans, une stratégie nationale visant à améliorer la sécurité maritime et la navigation responsable, à protéger le milieu marin du Canada et à favoriser la réconciliation avec les Autochtones.